

Image not found or type unknown



## Vente immeuble avec ANC non conforme

Par **Gilles Hellebé**, le **09/06/2020** à **20:44**

Je vends un logement situé au sein d'une grande maison et qui partage donc avec cette dernière un système d'assainissement non collectif, non conforme. Or, il se trouve que la fosse septique n'est pas située sur la partie à vendre, mais sur le terrain de l'autre propriétaire. Comment dans ce contexte se déroule l'arbitrage sur le coût de remise en conformité de la fosse septique ?